

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-ESTEPHE

SÉANCE ORDINAIRE DU 04 SEPTEMBRE 2025

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 15

Date d'envoi de la convocation : 11 août 2025

Date d'affichage : 11 août 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le quatre du mois de septembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-ESTEPHE convoqué par Madame le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances.

Présidente de séance : Michelle SAINTOUT, Maire

Présents : Michelle SAINTOUT, Jean VIANDON, Thomas LASSALE, Nicole GOUZIL, Éliane ZAKA, Carmen FAUCHEY, Danielle DA ROCHA, Patricia CÉCINAS, Claude GAUZARGUES, Marc DRUESNE, Agnès CHATARD, Pierre BRAQUESSAC, Nicolas MIQUAU, Olivier MANEIRO, Laurie LAPOULE

Absents excusés : Martine MANDÉ procuration à Thomas LASSALE, Jean-Pierre PAOLANTONI procuration à Carmen FAUCHEY, Romain CERVINO procuration à Nicolas MIQUAU

Absents : Rémi DENJEAN

Secrétaire de séance : Laurie LAPOULE

DÉLIBÉRATION N° 02-04092025 :

OBJET : EMPRUNT POUR FINANCEMENT ACQUISITION DE VÉHICULES ET AMÉNAGEMENT STADE

Michelle SAINTOUT, Maire, rappelle à l'assemblée la décision de financer par emprunt l'acquisition de véhicules et aménagement du stade

Après consultation, le Crédit Mutuel du Sud-Ouest est l'établissement bancaire qui propose les meilleures conditions de financement.

Michelle SAINTOUT, Maire, invite donc le Conseil Municipal à examiner la proposition établie par le Crédit Mutuel du Sud-Ouest pour un prêt de 150 000,00 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres votants (présents et représentés) décide :

- **D'ACCEPTER** l'offre de prêt « COLD-CITE GESTION FIXE » du Crédit Mutuel du Sud-Ouest ;

- **D'AUTORISER** Michelle SAINTOUT, Maire, à réaliser auprès du Crédit Mutuel du Sud-Ouest un emprunt dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Montant du prêt en euros	150 000,00 €
Objet	Acquisition de véhicules et aménagement stade
Durée	10 ans (120 mois)
Taux fixe (% l'an)	3,42 % (TEG : 3,4398 %)
Périodicité des échéances	Annuelle
Type d'amortissement / échéances	Progressif
Montant des échéances (constants)	17 963,55 €
Total des intérêts	29 635,50 €
Commission d'engagement	150,00 €

D'AUTORISER Michelle SAINTOUT, Maire, à signer tout document afférent à cet emprunt

Votants : 18 (15 + 3 procurations)	Votes exprimés : 18	
Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0

Fait et délibéré en séance publique les jour, mois et an susdits, et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

Le Maire,
Michelle SAINTOUT



La secrétaire de séance,
Laurie LAPOULE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de son affichage ou de sa notification et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Acte certifié exécutoire par le Maire compte tenu de sa réception en Sous-Préfecture et de son affichage et sa publication sur le site Internet de la collectivité.